



**Vous informer. Vous alerter. Vous aiguiller. Ensemble, donnons le bon cap !**

Le 4 mars 2017

# CONDITIONS DE TRAVAIL DES ICNA : LA DGAC BAFOU LE PROTOCOLE ET EMPÊCHE LA LEVÉE DES PRÉAVIS DE GRÈVE.



Après des mois de discussions, des semaines de conciliation et de multiples propositions visant à répondre aux exigences changeantes d'une DSNA empiétrée dans ses contradictions, l'UNSA-ICNA déplore que la DGAC se refuse à respecter le protocole d'accord signé il y a tout juste 6 mois.

Par ce choix incompréhensible, et au travers d'un management privilégiant la menace à la concertation, c'est toute la ligne directrice de performance du protocole qui se trouve fragilisée et pire encore, l'indispensable sérénité au sein des organismes de contrôle.

## PERFORMANCE VS. DOGMATISME

L'UNSA-ICNA, dès la signature du protocole, a travaillé activement à l'élaboration de cadres alternatifs d'expérimentation, tenant son engagement protocolaire : **amener un haut niveau de performance avec des solutions autres que l'abandon du 1j/2 sur le cycle.** Toutes les parties se sont accordées à reconnaître la performance des propositions.

Mais contrairement à l'objectif premier du protocole, l'administration montre qu'elle est bien plus préoccupée par l'équivalence des contraintes que par celle de la performance.

« Plusieurs dispositifs d'évolutions soumis à expérimentation seront possibles. Ils respecteront les principes du travail en équipe, là où il existe. Chacun devra constituer une innovation significative porteuse de performance.

Un GT protocolaire définira des cadres alternatifs d'évolutions respectivement aux options 1 et 2 en étudiant en particulier des cadres respectant le travail sur la base actuelle de 1 jour sur 2 sur le cycle »

Protocole, page 24

**À tel point qu'à ce jour, l'UNSA-ICNA doute de la sincérité avec laquelle la DGAC a signé dans le protocole qu'elle était prête à reconnaître autre chose que le 7j/12..**

## CONCERTATION VS. MENACE

L'engagement protocolaire était sans ambiguïté : pour que le vote pour ou contre les expérimentations soit un vote de consensus, éclairé, volontaire, et non pas la résultante d'une forme de chantage plus ou moins violent, **les évolutions réalisables tout de suite dans le cadre des textes réglementaires actuels devaient être négociées et non imposées.** Dans notre métier où la sérénité est indispensable pour allier performance et sécurité, **discuter de l'évolution de nos conditions de travail pour les 20 prochaines années ne peut se faire avec une épée de Damoclès qui pèserait au-dessus de nos têtes.** Le gouvernement s'y était engagé. Or, au CRNA Ouest, et malgré le vote unanime des syndicats à deux reprises contre le durcissement des droits à congés, l'administration passe en force ; au CRNA Sud-Est, malgré l'avis défavorable du CT, l'administration rouvre le GT Horaire avec un mandat sans équivoque ; au CRNA Sud-Ouest, les modalités de la vacation complémentaire sont largement durcies. Les ICNA qui sont contre se mobilisent.

« Sans être imposées, des mesures pourront être mises en place dès l'été 2016, là où elles ne le sont pas déjà, pour atteindre le niveau de performance attendu, en s'appuyant sur le cadre réglementaire existant, le cas échéant des adaptations des tours de service, l'utilisation des vacations complémentaires, dans la limite d'une vacation par contrôleur, la restriction des congés en période de charge, les recyclages et renforts dirigés. »

Protocole, page 25

## LE SERVICE MINIMUM ATTAQUÉ

Abus de pouvoir ou discrimination syndicale, l'administration foule les modalités du service minimum à Brest et à Bordeaux en réquisitionnant au-delà du schéma prévu.

**L'UNSA-ICNA étudie tous les recours possibles, pour s'opposer à ce grave dévoiement du service minimum.**

**Le protocole prévoyait tous les cas, mais le management par la peur conduit trois de nos sections locales à déposer des préavis de grève pour la semaine prochaine. Pour défendre les conditions de travail, pour défendre un vrai deuxième choix, pour défendre à défaut de l'avoir encore défini un vrai statu quo sans menace. Au-delà du fond, c'est la valeur de l'engagement protocolaire qui est en danger. Hier, avec la modification de l'entrée en vigueur du RIS repoussée à juillet. Aujourd'hui, avec les conditions de travail. Et demain? TOUS LES ICNA SONT CONCERNÉS.**